

Les sujets évoqués en conseil municipal du 4 septembre 2012

Révision simplifiée du P.L.U. sur le projet de carrière d'argile

Suite aux courriers d'inquiétudes d'habitants de Daumeray concernant le projet de carrière à la Rochette, il va être demandé à Monsieur MEYER, de WIENERBERGER, de venir expliquer ce dossier au conseil municipal, lors d'une séance privée. Suite à cette réunion, le conseil municipal pourra délibérer début octobre 2012 afin de prendre une position définitive sur ce projet. Une demande de visite sur site d'une carrière en cours d'exploitation est formulée.

Rentrée scolaire 2012-2013

Le projet de réorganisation de l'équipe municipale travaillant au restaurant scolaire à l'occasion de cette rentrée est présenté. Depuis ce midi, un essai de deux services de repas a été fait à la cantine, avec les petits en premier et les grands en second. Un agent s'occupe par ailleurs du temps d'animation entre les repas.

Programme 2012 d'effacement des réseaux d'éclairage public lié à un renforcement dans le hameau de Doucé

Lecture du courrier du SIEMML ayant pour objet des travaux dans le hameau de Doucé, à savoir le renforcement du Poste 9 avec l'effacement du réseau de l'éclairage public estimés à 40 050,00 € et celui du génie civil Télécom estimé à 63 657,10 €. Le coût total s'élèverait à 104 007,10 € dont 93 694,60 € restant à la charge de la commune. Après discussion, le conseil municipal donne son accord de principe pour l'inscription au programme 2012 de ces travaux dans le hameau de Doucé. Il est précisé que cette inscription n'est pas un engagement définitif de la commune et que la décision finale sur la réalisation de ces travaux sera prise au vu d'une étude détaillée.

Maison médicale

Les travaux de rénovation avancent bien. Une information sur l'installation de l'infirmière avec ses coordonnées sera faite dans le prochain Flash Infos, le bulletin municipal et sur le site Internet.

Salle de danse

Nécessité de prévoir des travaux pour toutes les activités qu'organise Famille Rurale dans l'ancienne école Notre Dame dont la commune est maintenant propriétaire.

Jeux extérieurs

Demande à ce que les jeux extérieurs soient installés avec de la moquette synthétique ou des dalles de sol.

Salle des Fêtes

Les premiers travaux seront réalisés en novembre 2012 pour le chauffage et les plafonds. La deuxième tranche (l'isolation et les menuiseries extérieures) est prévue en 2013.

Vente des classes de l'ancienne école publique

Une nouvelle offre de 65 500 € net vendeur a été proposée. Considérant que le prix de vente demandé par le conseil municipal est atteint, celui-ci donne son accord à l'unanimité pour la vente de ce bâtiment, cadastré Section AC, n°354.